

Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés/Coopération Gabon-Azerbaïdjan

**Pour l'intensification de la coopération bilatérale**

J.K.M

Libreville/Gabon

**En marge des travaux de la conférence ministérielle des Non-alignés, Noël Nelson Messone et Elmar Mammadyarov ont exploré les voies et moyens de renforcer les relations entre leurs deux pays.**

LE renforcement de la coopération bilatérale entre le Gabon et l'Azerbaïdjan était au cœur de l'entretien entre le ministre gabonais des Affaires étrangères, Noël Nelson Messone, et son homologue azerbaïdjanais, Elmar Mammadyarov. Les deux hommes se sont rencontrés en marge des travaux de la conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés (MNA) qui se sont tenus du 5 au 6 avril der-

nier, au centre des congrès de Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, sous le thème "La promotion de la paix et de la sécurité internationale du développement durable".

Des assises ouvertes par le chef d'État azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, en présence de huit cent délégués venus des cent vingt pays membres du MNA. Au cours de cette rencontre, le chef de la diplomatie gabonaise et son homologue azerbaïdjanais ont exploré les voies et moyens d'affermir et intensifier les échanges entre les deux pays dans les domaines de l'éducation, la culture, la science, l'agriculture, ainsi que dans les secteurs gazier et pétrolier. D'autant plus que les économies des deux nations sont fortement dépendantes de l'exploitation de l'or noir. Sur



Photo : D.R

Tête-à-tête entre Noël Nelson Messone et son homologue azerbaïdjanais, Elmar Mammadyarov.

un tout autre plan, Elmar Mammadyarov a sollicité l'appui du Gabon en vue de soutenir la candidature de son pays dans l'organisation de l'exposition universelle 2025. Une manifestation qui, a-t-il indiqué, le cas échéant, de-

vrait se dérouler à Bakou. À noter que l'ouverture des travaux a été précédée par l'observation d'une minute de silence en mémoire des dirigeants et autres figures politiques disparus depuis le dernier sommet du MNA, qui s'était tenu au Vene-

zuela. De fait, les participants ont rendu tout particulièrement un vibrant hommage à Winnie Mandela, icône de la lutte contre l'apartheid, décédée le 2 avril dernier en Afrique du Sud et salué son œuvre. Dans la foulée, ils ont élu

Elmar Mammadyarov président de leurs travaux. Lesquels se sont achevés sur la volonté des États membres de renforcer davantage leur coopération, en vue d'assurer la paix et la sécurité sur la planète tout en luttant contre le terrorisme et en intensifiant le dialogue interculturel. Autant de conclusions qui devraient être soumises à l'appréciation des chefs d'État et de gouvernement lors du 18e sommet du MNA, à Bakou, en 2019.

Pour rappel, le MNA a été porté sur les fonts baptismaux lors de la conférence de Bandung (Indonésie), en 1955. Il regroupait, à l'origine, des États ne se reconnaissant pas dans l'affrontement entre les blocs occidental et communiste nés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

PDG/2e siège du 1er arrondissement de Libreville

**André Dieudonné Berre ne prend plus sa retraite !**

SM

Libreville/Gabon

**Le "doyen" politique du 2e siège du 1er arrondissement de Libreville a nuancé ses propos, en expliquant qu'il n'a jamais été question de retraite politique pour lui, mais plutôt de renoncer à la compétition électorale à venir, afin de laisser la place aux jeunes.**

LE flou n'aura finalement duré qu'une semaine. Car, samedi dernier, le député du 2e siège du 1er arrondissement de Libreville, André Dieudonné Berre, a recadré ses déclarations du 30 mars dernier. Histoire de mettre tout le monde au même niveau d'information, au sujet de ce qui avait été pris comme un départ à la retraite politique du président du groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale. On se souvient en effet, qu'il y a une semaine, l'ancien édile de Libreville avait été honoré par les jeunes de sa circonscription, à la faveur d'une réception. Au cours de cet événement, l'élu du 2e siège du premier arrondissement de la capitale avait laissé entendre, qu'il était temps pour lui, "de prendre un peu de distance" et passer le témoin aux plus jeunes pour poursuivre le combat. Estimant qu'à 78 ans, dont 48 années au service de son pays, il est plus sage de responsabiliser la génération montante. Ainsi, profitant de son intervention, le week-end passé, à l'occasion de la célébration symbolique du 50e anniversaire du Parti démocratique gabonais (PDG) dans sa circonscrip-



Photo : D.R

André Dieudonné Berre s'adressant...



Photo : D.R

...aux militant de base présents à la célébration symbolique du 50e anniversaire du parti : la retraite n'est plus à l'ordre du jour.

tion électorale, l'honorable Berre a expliqué aux militants de base et cadres locaux, qu'il n'a jamais été question pour lui, de prendre sa retraite politique. Mais plutôt, de ne plus faire acte de candidature aux prochaines élections législatives, afin de donner la chance aux jeunes de pouvoir se présenter. D'autant plus qu'il est député de ce siège, a-t-il précisé, depuis 1996.

«Même si j'ai encore la force, même si j'ai encore le cerveau, même si je peux encore réfléchir et contribuer, j'estime que la place doit revenir aux plus jeunes», a-t-il réitéré. Tout en précisant qu'on ne peut quitter un navire sur lequel on a navigué plus de deux tiers de sa vie sur terre. C'est pourquoi, a-t-il dit, "je suis PDG et je mourrai PDG". Par conséquent, a clamé le président du groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale, "je ne quitte pas la vie politique, je reste à la disposition de mon parti".

ENGEN GABON

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 1.875.000.000 DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL : 234 BOULEVARD BESSIEUX  
B.P. 224 LIBREVILLE  
R.C.C.M. LIBREVILLE : 2001B00984  
N° STATISTIQUE : 790 183 C

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les administrateurs sont convoqués à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le Mardi, 17 Avril 2018, à 14 heures, au siège de la société Engen Gabon, sis au 234 Boulevard Bessieux, à Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 Octobre 2017 ;
3. Rapport d'activités de la Direction Générale sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017
4. Examen du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2017
5. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes établi au titre de l'article 715 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ;
6. Examen et adoption du Budget 2018 révisé ;
7. Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire, établissement de son ordre du jour ainsi que du rapport du Conseil d'Administration et du texte des résolutions à soumettre à ladite Assemblée ;
8. Questions diverses.

Le Président du Conseil d'Administration